**[89:B:27]**

 **Avis d'appel : ordonnance d'exécution en nature**

 [*no du dossier de la cour*]

 COUR D'APPEL

 [*intitulé de l'instance rédigé selon les modèles*

 *fournis à la section 87:A*]

 AVIS D'APPEL

 LES REQUÉRANTS INTERJETTENT APPEL à la Cour d'appel de l'ordonnance en date du [*date*] qui a été rendue par M. le [*ou* Mme la] juge [*nom*] à [*lieu*].

 LES APPELANTS DEMANDENT que l'ordonnance soit annulée et qu'un jugement soit rendu en faveur des requérants qui contraigne [*nom*] et [*nom*] à se présenter à un interrogatoire tenu conformément au paragraphe 39.03(1) des Règles.

LES MOYENS D'APPEL sont les suivants :

1. Dans une ordonnance datée du [*date*], M. le [ou Mme la] juge [nom] a autorisé les requérants à interjeter appel à la Cour divisionnaire de l'ordonnance rendue par M. le [*ou* Mme la] juge [*nom*].

2. M. le [*ou* Mme la] juge [*nom*] a décidé que la voie d'appel appropriée était l'appel à la Cour divisionnaire après autorisation (prévu aux Règles de procédure civile), plutôt que l'appel à la Cour d'appel prévu à l'article 784 du *Code criminel*, L.R.C. 1985, chap. C-46.

3. L'intimé maintient sa position selon laquelle la voie d'appel appropriée est l'appel à la Cour d'appel. Les appelants ont donc porté cette décision à la fois devant la Cour divisionnaire et devant la Cour d'appel, et ils demandent à la Cour d'appel de joindre les deux appels conformément au paragraphe 6(2) de la *Loi sur les tribunaux judiciaires*, afin d'éviter que l'on obtienne des résultats contradictoires.

4. La présente requête demande notamment l'annulation de perquisitions et de saisies au motif qu'elles sont abusives et contraires à l'article 8 de la *Charte des droits et des libertés*, et au motif qu'elles sont générales.

5. M. le [*ou* Mme la] juge [*nom*] a eu tort de rejeter la motion des requérants puisque la preuve que les interrogatoires projetés permettraient de recueillir est pertinente et nécessaire à l'audition de la requête en l'espèce.

6. Les moyens additionnels jugés pertinents par les procureurs.

[*date*] [*nom, adresse et numéro de téléphone des procureurs*]

 procureurs des appelants

DESTINATAIRES : [*nom et adresse des procureurs*]

 procureurs de l'intimé